



Syndicat **SUD** Telecom du Nord
Section **SUD** CONDUENT Roubaix

Roubaix, le 11 juin 2020

11/2 chemin des Vieux Arbres
59650 VILLENEUVE d'ASCQ

**« Peu importe que les emplois trépassent,
pourvu que les profits passent »**

(Un PDG anonyme)

La bataille pour maintenir tous les emplois sur notre site de Roubaix est peut être perdue...Mais la guerre n'est pas encore perdue puisque l'autorité administrative peut encore retoquer le plan de licenciements et que les politiques peuvent intervenir pour trouver des solutions permettant aux salariés de Roubaix de ne pas tous rejoindre les files de Pôle Emploi qui s'allongent de jour en jour avec la récession économique qui s'annonce.

LES DERNIERS EPISODES DU PLAN VISANT A DETRUIRE LES 304 EMPLOIS EN CDI DU SITE DE ROUBAIX.

Depuis février 2020, vos élus et représentants **SUD** ont agi dans les instances du CSE Central, du CSE de Roubaix, mais aussi en intervenant, sans aucun effet auprès du Ministre de l'industrie et du "Président Macron...Le lourd dossier des suppressions d'emplois à Sophia Antipolis, puis à Roubaix a aussi remis entre les mains des députés de la France insoumise qui ont porté des questions en séance de l'Assemblée Nationale dès février.

Le 2 juin, après présentation du rapport d'expertise du Cabinet Sextant démontrant l'excellente santé financière de Conduent, l'ensemble des élus-es CFDT CFTC CGT et SUD ont rejeté les ultimes propositions de la Direction au vu de la faiblesse des indemnités de licenciement économique (1/4 de mois de salaire par année d'ancienneté) et du refus d'accorder des indemnités supra-légales qui auraient aussi permis d'inclure les salarié-es ayant moins de 8 mois d'ancienneté !

L'ensemble des élu-es du CSE Central et du CSE de Roubaix ont voté d'attaquer en justice la Direction de Conduent :

- Pour avoir négocié avec PSA, à l'insu des Instances représentatives du personnel, une fin anticipée d'un an du contrat de sous-traitance.

- Pour n'avoir pas recherché sérieusement de nouvelles activités pour le site, tout comme elle ne l'avait pas fait pour le site de Sophia Antipolis en 2019 !

Le dernier round de négociations qui s'est déroulé à Guilhaersand-Grange les 9 et 10 juin, n'a pas permis de faire reculer la Direction d'un pouce.

Si la DIRECCTE n'a pas retoqué le plan de suppression d'emplois et la fermeture du site de Roubaix au 3 juillet, les salarié-es commenceront à recevoir leurs lettres de licenciement dès le 6 juillet....

La DIRECCTE a le pouvoir, au vu des éléments fournis par les élus du personnel de Roubaix et du très fort taux de chômage sur cette ville, d'annuler le plan de licenciements ou, a minima, de différer les licenciements jusqu'à septembre afin de donner un temps supplémentaire pour la recherche de solutions sauvegardant réellement les 304 emplois.

Tout cela d'autant plus, que **SUD** pense que Conduent a fraudé l'Etat en demandant à bénéficier de l'activité partielle pour des dizaines de salariés. En effet, le fait qu'un PSE soit engagé obligeait l'employeur à prendre en charge intégralement les salaires des employés ne pouvant pas venir travailler sur site et n'étant pas en télétravail.

Si la bataille pour sauver les activités sur le site de Roubaix est perdue, la guerre pour les emplois et contre les délinquants sociaux que sont les patrons de PSA et de Conduent n'est pas terminée !

Soyez nombreuses et nombreux à venir en discuter demain vendredi 12 juin à 14 heures devant l'entreprise

**Contact : Fouad Boumedienne Délégué Syndical Central SUD
fouadsyndicsud@gmail.com**